ESSAI
DE
CATÉCHISME
SPIRITE

PAR

H. J. DE TURCK,
CONSUL HONORAIRE.

NAITRE, MOURIR, RENAITRE; TELLE EST LA LOI.

BRUXELLES
—
IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE A.-J. BERGHMANS,
41, RUE DU MARCHÉ DU PARC, 41.

ESSAI

DE

CATÉCHISME SPIRITE

ESSAI

DE

CATÉCHISME SPIRITE

PAR

H. J. de Turck,

Consul honoraire.

Naitre, mourir, renaitre; telle est la loi.

BRUXELLES

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE A.-J. BERGHMANS,

41, Rue du Marché du Parc, 41.

AVANT-PROPOS.

Jamais doctrine n'obtint une aussi rapide extension que celle qui dérive du Spiritisme. C'est que, pour la première fois, celle-ci s'appuie sur la base inébranlable de faits appréciables à nos sens et qui s'imposent à la conviction : nos communications avec les êtres d'outre-tombe.

Comme toute idée ou découverte nouvelle, la ténacité des préjugés et les intérêts de positions sociales la combattent par des sophismes.

Comme principe religieux, ses adversaires même proclament la sublimité de sa morale organisatrice.

A notre périlleuse époque de lutte, le positivisme domine, se révoltant contre d'absurdes croyances; il ne veut croire que sur des preuves palpables : les voici à la portée de tout observateur consciencieux. Le Spiritisme dit : Cherche, regarde, expérimente, tu seras convaincu.

Au milieu du trouble et du doute des consciences, le matérialisme démolisseur a levé la tête, il répand son poison, dissolvant de toute relation sociale, flatteur de tous les vices, et le matérialisme est terrassé par les faits sur son propre terrain : l'athée confondu se courbe devant l'évidence : les âmes proclament devant lui l'existence de l'Eternel.

A l'instar de Newton, déduisant du fait, en apparence insignifiant, de la chute d'une pomme, les lois de la gravitation universelle, le génie investigateur d'Allan Kardec découvrit, dans l'innocent passe-temps d'une table tournante, le premier principe du Spiritisme moderne. Des savants de différentes nationalités et appartenant à toutes les branches des sciences et de la littérature s'en sont occupés et continuent des expériences journellement renouvelées. Partout où ils les firent, sans le parti pris d'avance d'une opiniâtre négation, la conviction s'établit.

De nombreuses sociétés Spirites se sont constituées dans tous les pays civilisés du globe; elles publient des revues qui répandent, au milieu de l'anarchie religieuse, la doctrine réformatrice du Spiritisme. Il a paru utile à sa propagation de publier un compendium ou abrégé d'instructions. Celui-ci, principalement destiné à la première instruction de novices capables de le comprendre, pourra probablement être utile à la rédaction d'un catéchisme plus à la portée des jeunes intelligences de l'enfance ; entre les mains des pères de famille il devra leur faciliter leur devoir de donner les premières leçons. Le vœu en fut naguère émis par un Congrès réuni à Bruxelles.

Ce petit ouvrage, qui n'est presque entièrement composé que d'extraits textuels compilés dans nos plus éminents auteurs Spirites (1), je le présente à l'appréciation critique des Sociétés et des Centres Spirites, dont la nomenclature serait trop étendue, avec prière de bien vouloir communiquer leurs observations dans leurs Revues périodiques.

---

(1) Des œuvres d'Allan Kardec ; de Pezzani, membre de l'Institut ; de l'éminente œuvre philosophique « *Les Grands Mystères* », de M. Eugène Nus ; de Jean Reynaud; de M. Bonamy ; du Dr Chauvet, etc., etc., que je m'abstiendrai de citer dans le courant du texte.

ESSAI

DE

CATÉCHISME SPIRITE

CHAPITRE PREMIER.

Le Spiritisme.

DEMANDE. Qu'est-ce que le Spiritisme ?

RÉPONSE. C'est une science qui traite de la nature, de l'origine, de la destinée des Esprits et de leurs rapports avec le monde corporel. Il consiste dans les relations que l'on peut établir avec les Esprits et dans les conséquences morales qui découlent de ces relations.

D. Comment les Esprits se mettent-ils en rapport avec le monde corporel ?

R. Au moyen des médiums, c'est-à-dire de personnes pouvant servir d'intermédiaires entre les Esprits et les hommes.

D. Le Spiritisme est-il contraire au christianisme ?

R. Loin de là, il le rétablit dans sa pureté primitive selon les préceptes impérissables enseignés par le Christ et contenus dans les Evangiles.

CHAPITRE II.

Les Esprits.

D. Qu'est-ce que les Esprits ?

R. Ce sont les âmes de ceux qui ont vécu sur la terre, ou dans d'autres mondes, dépouillées de leur enveloppe matérielle. Ce que nous nommons la mort n'est que la décomposition du corps ou enveloppe matérielle.

D. Les Esprits n'ont-ils donc pas de corps ?

R. Ils n'ont pas de corps comme celui des incarnés, mais l'âme ou l'esprit conserve une enveloppe fluidique, légère, impondérable nommée le périsprit.

D. Le périsprit existe-t-il aussi dans l'incarné ?

R. Sans doute : l'homme ou l'incarné est composé : 1° de l'âme ou l'esprit qui est le principe intelligent dans lequel résident la pensée, la volonté et le sens moral ; 2° du corps ou enveloppe matérielle, 3° du périsprit qui sert de lien entre l'esprit et le corps.

D. Où sont les Esprits ?

R. Les Esprits constituent le monde, invisible par rapport à nous, qui peuple l'espace et au milieu duquel nous vivons sans nous en douter ; ils sont partout, peuvent se transporter partout et sont les agents de divers phénomènes.

D. Les Esprits ont-ils encore des affections ?

R. Certainement ; sans cela les âmes de nos parents et de nos amis seraient à jamais perdues pour nous.

D. Les Esprits possèdent-ils des connaissances universelles ?

R. Ce serait une grande erreur de le croire. Comme il y a des hommes de tous les degrés de savoir et d'ignorance, de bonté et de méchanceté, il en est de même des Esprits. Ils ne sont que notre humanité dépouillée de l'enveloppe corporelle.

D. Comment avons-nous acquis la preuve de l'existence des Esprits et de tout ce qui précède ?

R. Par nos communications avec les Esprits dans des expériences qui se continuent chaque jour dans les principaux pays de notre globe et qui constituent la science expérimentale ou pratique du Spiritisme. Ces expériences, étant physiques, perceptibles par nos sens, ne peuvent admettre aucun doute et placent le Spiritisme au rang des sciences positives, telles que la physique et la chimie.

CHAPITRE III.

CONSÉQUENCES DE NOTRE COMMUNICATION AVEC LE MONDE INVISIBLE.

D. Quelles sont ces conséquences ?

R. La preuve de la survivance de l'âme et de son individualité ; la cessation du doute sur l'avenir.

D. Cela prouverait-il l'existence de Dieu, du Créateur ?

R. Positivement, car les Esprits qui l'invoquent nous enseignent les récompenses obtenues et les corrections qui leur sont infligées selon une suprême justice, qui ne peut être attribuée qu'à une intelligence et à une justice absolues. Cette preuve vient puissamment corroborer ce que tout homme instruit et sans prévention trouve dans l'étude des sciences, où il observe à chaque pas les signes évidents de desseins providentiels.

D. Sont-ce là les seules preuves de l'existence de Dieu ?

R. Non ; nous les trouverons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IV.

DIEU.

D. Où peut-on trouver la preuve de l'existence de Dieu ?

R. En ce qu'il n'y a point d'effet sans cause.
L'Univers existe, donc il a une cause.

D. La formation de tout ce qui existe ne proviendrait-elle pas des propriétés de la matière ?

R. Ces propriétés sont aussi un effet qui devrait avoir une cause.

D. Que penser de l'opinion qui attribue la formation première à une combinaison fortuite de la matière, autrement dit, au hasard ?

R. Il répugne au bon sens de regarder le hasard comme un être intelligent. D'ailleurs qu'est-ce que le hasard ? Rien, et l'harmonie qui règle l'Univers décèle des combinaisons et des vues déterminées.

D. Cependant la chimie et la physique nous révèlent des forces qui travaillent sans cesse la matière ; n'auraient-elles pas pu l'organiser ?

R. Alors pour produire tout ce qui existe, tel que nous le voyons, il faudrait accorder de l'intelligence à ces forces.

La matière n'a pu se former, *s'arranger*, s'harmoniser, *se légiférer* toute seule, d'abord parce qu'elle est essentiellement inerte et passive ; ensuite parce que, dans le cas contraire, elle serait en même temps sa propre cause et son propre effet ; enfin parce que l'effet serait infiniment supérieur à sa cause génératrice, double conséquence également absurde.

D. Où voit-on dans la cause première une intelligence suprême ?

R. On dit qu'à l'œuvre on reconnaît l'ouvrier ; on juge la puissance d'une intelligence par ses œuvres. La formation de tout ce qui existe dans l'univers proclame, dans toutes ses parties, l'infinie puissance de la suprême intelligence.

CHAPITRE V.

LE LIBRE ARBITRE.

D. Qu'est-ce que le libre arbitre ?

R. C'est la liberté que l'homme possède de faire le bien ou le mal.

D. L'homme possède-t-il réellement cette liberté ?

R. Puisqu'il a la liberté indéniable de penser, il a par conséquent la liberté d'agir selon sa pensée.
Le remords prouve la liberté. Il ne serait pas sans elle.

D. Qu'est-ce que faire le bien ?

R. C'est se conduire selon les préceptes résumés par Jésus-Christ en ces paroles : « Ne faites pas à un autre ce que vous ne voudriez « pas que l'on vous fît. Et faites à un autre ce que vous voudriez « que l'on vous fît. »

De ces préceptes dérivent toutes les vertus humaines.

D. Pourquoi Dieu a-t-il doué l'homme du libre arbitre ?

R. Sans le libre arbitre l'homme n'aurait plus une personnalité indépendante ; il n'agirait sans cesse que selon des impulsions reçues ; il deviendrait une machine dépourvue de toute initiative.

Dieu a voulu appeler d'autres êtres à partager les splendeurs de l'être et le bonheur de la vie. Voulant produire des intelligences distinctes de lui, il a dû les créer libres, pour qu'elles fussent des personnes, pour qu'elles eussent leur propre virtualité. La liberté est donc l'attribut essentiel de l'âme : Dieu ne pourrait la lui enlever sans l'anéantir, *sans l'absorber dans son sein.*

Dieu, Être éternel et absolu, tient tout de lui-même; la créature, au contraire, tient tout de Dieu, mais, par le libre arbitre dont il l'a douée, elle doit s'attribuer les conséquences de son mérite et de son démérite qui sont l'effet de sa volonté propre.

L'Infini ne pouvait, sans s'anéantir, communiquer sa suprême perfection, produire un être égal à lui. La Créature est donc limitée, imparfaite, et c'est de cette imperfection, combinée avec le libre arbitre que naît le mal moral.

D. Quelles sont les conséquences du libre arbitre ?

R. La responsabilité de nos actes et leurs conséquences, bienfaisantes ou funestes pour nous ; notre progrès obtenu par notre propre mérite, durant notre combat, contre les tentations du mal, dans notre marche vers la félicité suprême, à laquelle, nous ne pouvons en douter, le Créateur nous a destinés.

D. Pourquoi ne pouvons-nous pas douter que Dieu nous a destinés à une félicité suprême ?

R. Parce qu'il a placé en nous l'aspiration à la félicité, au bonheur parfait, que nous cherchons sans cesse et que nous trouvons irréalisable sur ce monde. Cette aspiration serait un leurre indigne de la suprême intelligence si elle ne pouvait obtenir son accomplissement. Et ce serait une superfluité, en contradiction avec ce qu'il ne peut y avoir rien d'inutile dans la création.

D. Pourquoi ne peut-il y avoir rien d'inutile dans la création ?

R. Parce qu'elle ne serait plus l'œuvre d'une intelligence infinie.

CHAPITRE VI.

BONTÉ DU CRÉATEUR. — AMOUR DE DIEU POUR SES CRÉATURES.

D. Quelles preuves avons-nous que Dieu nous aime ?

R. Parce que l'intelligence suprême ou infinie ne peut pas avoir créé ce qui ne lui plairait pas, ce quelle n'aimerait pas. Cette

pensée serait illogique. C'est donc avec raison que le Christ a dit : « C'est notre Père qui est dans les cieux. »

D. Avons-nous d'autres preuves de l'amour de Dieu envers nous ?

R. Sans doute : les jouissances dont est parsemée cette courte vie terrestre : la satisfaction de chacun de nos besoins qui est accompagnée d'une sensation agréable ; chacun de nos sens reçoit sa part de ces sensations de plaisir ; puis la certitude de pouvoir obtenir, par notre libre volonté et nos propres mérites, une félicité qui surpasse les limites de tout ce que notre imagination peut se figurer. C'est donc avec raison que le Christ nous a fait une obligation d'aimer notre Père céleste, notre souverain bienfaiteur.

CHAPITRE VII.

Origine du mal & nécessité de la souffrance.

D. Le mal provient-il de la volonté de Dieu ; Dieu a-t-il voulu nous faire souffrir ?

R. Cette supposition serait incompatible avec ce que nous avons prouvé de la nécessité de l'amour du Créateur pour ses créatures. D'ailleurs, attribuer à Dieu, la perfection infinie, une cruauté humaine, serait un odieux anthropomorphisme. Le mal provient de l'abus de notre liberté ; nous sommes punis de l'infraction aux lois de l'existence corporelle par les maux qui sont la suite de cette infraction et de nos propres excès.

D. Cependant ne valait-il pas mieux être créés en possession du bonheur ?

R. Outre l'immobilité sans progrès, le bonheur, pour avoir tout son prix, doit être acquis et non octroyé. La joie du but atteint, de la satisfaction goûtée, est proportionnée à l'intensité des désirs, à l'énergie des efforts. Le souvenir même des sacrifices accomplis, des souffrances endurées pour l'obtenir en double le charme. Demandez au marin s'il n'a jamais mieux apprécié la douceur du repos qu'après les luttes de la tempête.

D. Pourquoi la souffrance est-elle nécessaire ?

R. Parce que sans la souffrance nous demeurerions stationnaires dans l'état de la brute, sans progrès vers une amélioration de bien-être dans notre vie terrestre, ni dans notre marche vers une félicité suprême. La souffrance est l'aiguillon, momentanément douloureux, mais bienfaisant, qui violente notre apathie et nous entraîne vers le bonheur.

D. On dit que la souffrance constitue les épreuves de la vie ; ne pouvons-nous pas en adoucir l'amertume ?

R. Certainement, et cela dépend de notre libre volonté, car la majeure partie des maux provient de notre abus des bienfaits de la munificence de notre Créateur sur le parcours de notre vie terrestre. —

Analysez le mal, sous toutes ses formes, et vous verrez qu'au fond se trouve l'instinct de la brute qui s'assouvit en entraînant l'intelligence dans une complicité sacrilége.

D. **La souffrance n'est-elle donc pas en contradiction avec la bonté de Dieu et son amour envers nous ?**

R. C'est par les salutaires corrections de la souffrance que Dieu impose à l'homme libre le devoir de se rendre heureux : Admirable loi de l'amour souverain qui a causé la vie !

D. **La bonté de Dieu devrait s'étendre sur toutes ses créatures, alors pourquoi les animaux inconscients sont-ils aussi soumis à la souffrance ?**

R. Ceci exige une explication plus complexe : observez avant tout que la vie n'est pas autre chose que la manifestation de plus en plus complète de l'esprit. La propriété primordiale de l'esprit, c'est la sensibilité, c'est-à-dire la faculté de percevoir des sensations. La vie est donc avant tout le développement de la sensibilité par la progression des organismes. Plus l'être est élevé, plus sa sensibilité est parfaite, c'est-à-dire plus il est apte à percevoir des sensations ; plus il perçoit de sensations, plus il développe ses facultés supérieures : sentiment et intelligence. — Supprimer la sensibilité, limiter les sensations, c'était empêcher l'épanouissement de la vie, qui est le but de la vie même.

Au premier degré de l'échelle la souffrance doit donc apparaître, puisqu'elle est la conséquence de la sensibilité, sans laquelle l'être ne serait pas, puisqu'elle est la condition même du progrès de l'être.

Mais la vie doit réparer les dommages qu'elle cause. Et cette compensation est due à tous les êtres, au plus infime comme au plus élevé. Ainsi le veut la loi de justice.

D. **Où voyez-vous cette compensation ?**

R. Remarquez d'abord que la souffrance est proportionnée aux puissances de l'être, c'est-à-dire au développement, à la prépondérance de son organisme nerveux; vous mutilez les créatures inférieures, elles continuent de vivre et de fonctionner, *sans douleur apparente*. Leurs membres arrachés repoussent, comme le bourgeon végétal.

Ne nous apitoyons pas sur les douleurs de ces milliards d'existences qui pullulent dans les bas-fonds de la vie, substance organisée, mais *à peine sensible*, destinée à servir de support et d'alimentation aux organismes supérieurs.

Cette sensibilité a déjà une compensation *dans le présent*, par les puissances qu'elle développe : *plus un être est apte à souffrir, plus il est apte aussi à savourer la vie*. — Voyez vivre tous ces êtres inférieurs, dans les clairières, sur le gazon, sur la mousse, parmi les branches, autour des fleurs ! Les bonds folâtres, les chants joyeux, jusqu'au bourdonnement des myriades d'insectes qui s'ébattent au soleil, tout ne vous dit-il pas : bonheur, épanouissement, jouissance !

D. N'y a-t-il point d'autre compensation que ces jouissances éphémères de la vie ?

R. Outre les béatitudes, données à toute vie instinctive, Dieu réserve à chaque créature une compensation éternelle, infinie. C'est la série sans fin des existences, c'est l'éternelle ascension de l'être. — Les sensibilités progressives préparent l'homme, qui les contient toutes. (1)

D. Ce serait donc déraisonnable de nous laisser détourner de notre amour envers Dieu par l'aspect du mal ou des souffrances ?

R. Ce serait non seulement déraisonnable, mais injuste et impie. Une origine non perfectible eût été un défaut dans la création : la fixité eût été bien au-dessous du régime transcendant de la perfectibilité.

Même dans les punitions, si la justice divine exige que toujours les criminels soient punis, la bonté, qui est inséparable de cette justice, veut que la punition serve à les amender. Dieu est si bon que les peines mêmes auxquelles il soumet les créatures deviennent pour elles de nouveaux motifs de reconnaissance. Il ne les châtie qu'afin de les avertir et de les redresser.

D. Si le mal ou la souffrance était indispensable, n'eût-il pas mieux valu pour nous ne pas être créés ?

R. C'est le cri de l'homme qui, dans son ignorance, n'a pas la résignation de supporter des instants de souffrance dont son aveuglement n'aperçoit pas les compensations.

Faisons cette hypothèse : L'âme préexistait et Dieu lui demanda : Veux-tu vivre ! Tu connaîtras tout ; tu jouiras de toutes les merveilles répandues sur le nombre infini des mondes de mon incessante création et tu parviendras graduellement à la félicité pure et éternelle. Pour l'obtenir je te donnerai le libre arbitre indispensable pour que tu sois une personnalité indépendante et que tu aies la satisfaction d'être le propre artisan de cette suprême félicité. Tu devras la conquérir dans des existences qui, nonobstant leurs durées, comparativement infinitésimales dans les temps, seront parsemées de jouissances et dont tu pourras, par ta libre volonté, abréger le cours ?

Et l'âme dit : Je veux vivre pour tout savoir, pour éternellement jouir de tout, car la compensation est trop immense en comparaison de quelques maux instantanés.

D. Nous serait-il possible de nous former une idée, même incomplètement approximative, de l'état de félicité à laquelle nous destine le Créateur ?

R. Nous n'avons aucune autre donnée que de nous figurer la continuité sans interruption ni mélange des moments les plus délicieux. dont nous jouissons sur cette terre; et comparativement à la puis-

(1) Voir les développements de ce sujet dans l'admirable ouvrage de M. Eugène Nus : « *Les Grands Mystères.* »

sance suprême qui nous les gratifie, notre imagination doit demeurer au dessous de la réalité.

D. Cette félicité parfaite nous est-elle bien positivement assurée, ou n'est-ce qu'un espoir plus ou moins bien fondé ?

R. Cette certitude nous est si positivement acquise que si nous ne l'admettions pas, nous nous trouverions dans l'obligation de nier l'existence de Dieu.

Or, faisant même abstraction du sentiment intuitif général de toute l'humanité, à très-peu d'exceptions près, comparativement au nombre, la science, dans sa marche progressive, ne discontinue pas à nous fournir de nouvelles preuves de cette existence ; elle découvre, à chaque pas, dans la nature ou l'ensemble de tout ce qui existe, des combinaisons *intentionnelles*, qui ne peuvent être attribuées qu'à une intelligence.

Ces preuves reçoivent, de nos jours, une confirmation irréfutable, car elle a pour base des *faits*, des phénomènes qui s'imposent à notre positivisme, mis en demeure de les observer.

L'Intelligence, Dieu, l'Etre suprême, le Créateur existe donc et nous faisons partie de son œuvre, nous sommes ses créatures.

Notre raison peut-elle supposer que l'intelligence absolue ait pu créer des êtres antipathiques, réprouvés, indignes de son amour? — L'illogisme de cette proposition est trop évidente pour exiger un développement — notre intelligence embryonnaire, si elle avait la puissance de créer, créerait-elle ce qui lui deviendrait odieux ?

L'assurance de l'amour de notre Créateur envers nous, comme nous l'avons dit, nous est donc acquise, et il en résulte qu'il ne peut nous avoir créés que pour le bonheur, pour la félicité parfaite, dont il a placé en nous la constante aspiration et que nous obtiendrons infailliblement, en passant par des épreuves, plus ou moins longues, mais indispensables, pour faire de nous des intelligences distinctes de Lui, agissant par leur propre spontanéité et qui, sans cela, privées de toute liberté, ne seraient que des mécanismes inconscients.

Posons donc hardiment ce dilemme : Ou Dieu n'existe pas, ou notre félicité absolue, éternelle, est indubitablement assurée.

CHAPITRE VIII.

RÉINCARNATION.

D. Qu'est-ce que la réincarnation ?

R. C'est le retour de l'Esprit à la vie corporelle ou sa réintégration dans la matière, la reprise d'une nouvelle existence sur ce globe ou sur un autre.

D. Sur quoi se fonde la croyance en la réincarnation ?

R. Sur la justice de Dieu. Sans elle, la diversité des conditions humaines deviendrait inexplicable et attentatoire à la justice divine.

Avec cette croyance tout se régularise: en quelque condition de naissance qu'il se voie placé, infirme, difforme, pauvre, esclave, abandonné, dénué de toute faculté brillante, travaillé par tous les mauvais instincts et tous les vices, l'homme comprend qu'il n'est point victime d'une infortune imméritée, et cesse de faire injure à Dieu comme à lui-même, en s'exaspérant contre sa destinée.

Le Christ y a fait allusion et parfois les Esprits nous l'enseignent.

D. Quel autre but a la réincarnation?

R. L'amélioration progressive de l'humanité, par l'amélioration individuelle de chaque membre de l'humanité, c'est-à-dire son développement intellectuel et moral.

D. Ce développement ne pourrait-il pas se parfaire dans une seule existence sur ce globe?

R. Pouvons-nous penser qu'il nous suffise d'une existence humaine, quelque longue qu'elle soit? Et si après une existence, le sort futur de l'humanité était fixé pour l'éternité, quel serait le mérite de la moitié de l'espèce humaine, qui meurt à un âge où elle n'a ni compris ni subi les épreuves de la vie?

D. L'homme peut-il renaître dans des conditions plus défavorables que celles d'une précédente existence?

R. Oui, par les méfaits provenant de l'abus de son libre arbitre.

D. Pourrait-il déchoir jusqu'à l'animalité?

R. Si l'âme humaine tombait au-dessous du point où elle a commencé à être une âme humaine, elle n'existerait plus; ce qui constitue le *moi* humain aurait disparu. L'âme humaine ne peut donc descendre plus bas que l'humanité sans s'anéantir.

D. Que devenons-nous par la désincarnation, que nous nommons la mort?

R. Nous retournons a l'état d'Esprit.

D. Quel est le but de ce retour à l'état d'Esprit?

R. La vie terrestre n'est qu'une *étape* sur la route incommensurable du progrès humain. Or, cette étape, imperceptible instant dans l'éternité, est évidemment trop courte pour permettre à l'homme d'arriver, par elle seule, au terme de ses destinées; et fût-elle infiniment plus longue, le résultat serait le même, sinon pire. Les passions dominantes, et chacun a la sienne, loin de s'éteindre, ne font que s'enraciner par le temps; un seul remède est capable de les guérir: *la privation absolue de leur aliment.* Si l'avare voyait toujours de l'or à amasser, il resterait toujours avare. Il faut donc que l'objet de sa vile passion disparaisse temporairement à ses yeux, afin qu'il puisse, dans une pleine et entière liberté d'appréciation, seul à seul avec sa conscience, dont il ne pourra plus étouffer la voix accusatrice, établir le bilan de sa situation morale et se préparer à de nouveaux combats dans une phase nouvelle de sa vie active.

L'incarnation est un temps d'action et de lutte, destiné à soutenir l'épreuve du libre arbitre; la désincarnation est un temps de repos

et de résipiscence, ayant pour but de préparer l'âme à de nouvelles épreuves.

D. De quelle utilité ces transformations périodiques sont-elles pour l'homme terrestre, au point de vue de son avancement moral, puisqu'il ne lui en reste aucun souvenir dans une nouvelle incarnation?

R. Ce souvenir entraverait la progression de l'âme au lieu de la favoriser; il porterait atteinte à sa liberté, et la perspective de l'opinion de ses semblables qui auraient connu ses antécédents, plus ou moins misérables, la troublerait. Et quel surcroît de perturbation dans nos sociétés si chacun y rapportait, en reparaissant sur la scène, le triste cortége de ses passions mauvaises, de ses antipathies, de ses haines, de ses envies, de ses ambitions, etc., etc.— Une loi physique, d'accord avec la loi morale et la souveraine bonté, s'oppose à ce que l'âme incarnée ait la disposition de ses souvenirs.

D. Vous dites que la loi physique prouve aussi cette absence de souvenir?

R. Oui, l'impossibilité physiologique du souvenir des existences antérieures résulte de ce que chaque nouvel organisme reste complètement étranger aux actes accomplis par l'âme, grâce à d'autres instruments de manifestation : l'homme que je suis maintenant est une individualité, en quelque sorte nouvelle, dont le cerveau ne peut reproduire que les impressions qui l'ont affectée.

D. Ne pourriez-vous pas me faire mieux comprendre cette absence de souvenir par une comparaison prise dans cette vie actuelle?

R. Oui, car c'est ainsi que nous alternons, dans cette vie, de la veille au sommeil et du sommeil à la veille. Parce que nous perdons, en dormant, le sentiment de notre existence réelle, le *Moi* conscient cesse-t-il d'être ? *Il est* d'une autre façon ; *il est* sans la mémoire ou sans le souvenir.

Et y a-t-il, dans nos organes d'aujourd'hui, au moyen desquels nous sommes en communication avec l'univers, une seule molécule qui ait appartenu aux organes de notre enfance? Depuis lors combien de corps notre faculté vitale n'a-t-elle pas ramassés, usés, dissipés? Et cependant notre âme conserve la mémoire! Que de choses auxquelles je n'avais pas pensé, *depuis des années*, et dont le souvenir me revient?

D. La raison, la science et la croyance en la justice de Dieu prouvent donc la réincarnation?

R. Si vous niez la préexistence, pourquoi Dieu a-t-il placé une âme encore neuve, sans mérite comme sans démérite, dans les différentes positions d'homme terrestre? Pourquoi l'un naît informe et un autre avec une bonne constitution, etc,. etc.? Vous n'avez d'autre réponse que : Dieu l'a voulu ainsi. Et vous adoptez un Dieu fantaisiste. A la place de la justice, dans votre univers, il n'y a plus que le chaos. Dès

que vous faites entrer l'injustice en Dieu, tout est compromis, tout est possible dans le règne du bon plaisir.

CHAPITRE IX.

ÉTAT DES ESPRITS DANS L'AUTRE VIE.

D. L'esprit délivré des liens corporels demeure-t-il inactif?

R. L'âme étant une individualité vivante, elle doit être active, car la vie ne se manifeste que par l'activité. A son tour, l'activité se manifeste par des actes : l'âme agit.

D. Les Esprits sont-ils tous égaux?

R. Ils constituent divers catégories, selon leurs degrés d'avancement intellectuel et moral, depuis l'Esprit *errant*, c'est-à-dire dégagé du corps matériel et attendant une nouvelle incarnation et le *pur Esprit* qui ne doit plus en subir les épreuves, ni des souffrances, à l'état d'Esprit, selon le degré de culpabilité.

D. L'Esprit progresse-t-il à l'état errant?

R. Il peut s'améliorer beaucoup, toujours selon sa volonté et son désir; mais c'est dans l'existence corporelle qu'il met en pratique les nouvelles idées qu'il a acquises.

D. Conserve-t-il quelques-unes des passions humaines?

R. Les Esprits élevés ont vaincu leurs mauvaises passions; les Esprits inférieurs y sont encore soumis. Il y en a qui, pendant un temps plus ou moins long, conservent les opinions de leur dernière incarnation.

D. Les Esprits errants sont-ils heureux ou malheureux?

R. Plus ou moins selon leur mérite.

D. Lorsqu'un Esprit dit qu'il souffre, quelle est la nature de la souffrance qu'il éprouve?

R. Généralement ce sont des angoisses morales proportionnées à sa culpabilité, corrections salutaires qui le contraignent à s'améliorer, à s'amender pour rentrer dans la voie qui doit le conduire au bonheur suprême sans perdre sa personnalité. — Comme il a été dit : Dieu impose à l'homme le devoir de se rendre heureux.

D. Les esprits peuvent-ils se mouvoir d'un lieu dans un autre?

R. Généralement, ils peuvent parcourir les espaces avec la rapidité de la pensée. La rapidité de transmission du fluide électrique peut nous en donner une idée comparative.

D. Peuvent-ils mutuellement se cacher leurs antécédents?

R. Les Esprits punis ne le peuvent pas. Tous les actes de leur vie étant connus, quelle humiliation pour l'Esprit orgueilleux, hypocrite,

avare, sensuel, etc., de voir exposer ainsi au grand jour, des antécédents misérables, dégradants ou honteux (1) !

D. Peuvent-ils venir à nous si nous les invoquons?

R. Oui, lorsque cela leur est permis.

D. Peuvent-ils, dans leur état de désincarnation, nous faire du bien ou du mal?

R. Sans doute, mais toujours dans les limites du pouvoir qui leur est accordé. Les bons Esprits, ceux qui nous sont sympathiques par des liens de famille ou d'amitiés antérieures, ne cessent de nous témoigner un vif intérêt, de nous inspirer de salutaires résolutions, de nous protéger dans les passages de la vie plus ou moins douloureux ; tandis que les Esprits malveillants cherchent à nous nuire ; mais toujours dans des limites circonscrites, parce qu'il est nécessaire pour nous de les subir.

D. Comment connaissons-nous toutes ces particularités de l'état des Esprits?

R. Par les communications que nous en recevons journellement, par l'intermédiaire des médiums ; et comme ces communications ont lieu au moyen de faits physiques, appréciables à nos sens, se contrôlant réciproquement, il nous est devenu impossible d'en douter, pas plus que de notre propre existence.

D. Nous pouvons donc acquérir des notions positives sur la vie d'outre-tombe ou l'état des Esprits?

R. Ils nous décrivent les particularités de cet état, pour autant que les vocabulaires de nos langues le leur permettent, car ils ne trouvent pas toujours dans nos langues des expressions pour exprimer certaines particularités de l'être désincarné, et alors parfois les Esprits se servent de comparaisons, qui nous sont plus ou moins compréhensibles.

D. Ainsi ces communications sont *quelquefois* obscures?

R. Nous pouvons clairement en comprendre ce qu'il nous importe de savoir.

CHAPITRE X.

LA MÉDIUMNITÉ.

D. Qu'est-ce que la médiumnité?

R. La faculté d'un incarné de recevoir l'action fluidique des Esprits.

D. Cette faculté n'existe-t-elle pas pour tous?

R. Jusqu'à présent, dans nos sociétés spirites des différentes parties du monde, nous ne trouvons qu'un certain nombre de médiums. Cependant plusieurs expériences nous font connaître que cette

(1) A consulter sur l'état des Esprits « *Ciel et Enfer* » par Allan Kardec.

faculté peut être obtenue et perfectionnée par un vif désir, une ferme volonté, une constante patience, même durant deux ou trois années, comme nous en avons des exemples; de sorte que nous sommes portés à admettre qu'au moins la grande majorité peut parvenir à acquérir cette faculté dans l'un ou l'autre de ses développements.

D. Qu'entendez-vous par ces développements?

R. J'entends les différentes espèces de médiumnité.

D. Quelles sont ces espéces?

R, La médiumnité à effets physiques,qui produit des coups,des chocs, des soulèvements de corps solides, pour nous faire connaître la présence des Esprits. Dans cette catégorie se trouve la *typtologie* ou communication au moyen d'un meuble,ou plus commodément, d'une table,dont un Esprit opère fluidiquement le déplacement ou le soulèvement, ou dans laquelle il produit des craquements intérieurs. Les réponses de l'Esprit sont obtenues par un alphabet ou des signes conventionnels. A ces signes se joint souvent une sorte de mimique qui exprime la nature des sentiments de l'esprit, par les mouvements ou craquements plus ou moins expressifs, ou doux ou violents, ou brusquement répétés et plus affirmatifs. Cette médiumnité peut s'exercer de différentes manières. — On peut y rapporter une des plus extraordinaires : c'est l'écriture directe, obtenue d'un Esprit, sur une feuille de papier ou sur une ardoise,

La médiumnité la plus commode, comme la plus rapide, est celle de l'écriture manuelle; l'Esprit, par une combinaison fluidique, agit directement par le bras et par la main, il donne à celle-ci une impulsion directrice, indépendante de la volonté du médium.

Pour s'instruire sur les différentes spécialités de médiumnités, telles que médiumnité voyante, auditive, extatique, parlante, somnambulique, guérissante, etc., il faut consulter le traité spécial ou *Livre des médiums* par Allan Kardec.

D. Quelles sont les principales qualités requises dans un médium consciencieux?

R. Outre son plus ou moins d'aptitude à recevoir l'influence fluidique des Esprits, dans son intérêt personnel, et pour la valeur des communications, il doit prendre sa faculté au sérieux et ne pas s'en servir comme amusement ou futile curiosité; ne point tirer vanité des communications qu'il reçoit; ne pas les considérer comme des oracles indiscutables, par un excès de confiance en l'Esprit qui le guide, et néanmoins les recevoir avec reconnaissance et modestie, sans jalousie contre d'autres médiums supérieurs et toujours dans un but charitable ou d'utilité, le tout sous peine de suspension de sa médiumnité ou d'être livré aux malfaisantes influences des Esprits trompeurs.

D. L'exercice de la médiumnité n'est donc pas sans danger?

R. Son abus expose le médium à l'obsession, à la fascination et à la subjugation et parfois à de cruelles déceptions.

D. La faculté médianimique peut-elle se développer spontanément ou à l'insu de la personne?

R. Il n'est pas rare de trouver des individus qui sont médiums sans le savoir, ce sont les médiums involontaires ou naturels.

D. Devons-nous avoir confiance en tous ceux qui se disent médiums?

R. Non, sans doute, car le charlatanisme cherche aussi parfois à exploiter la partie pratique ou à effets physiques du spiritisme. Heureusement ces fraudes, qui se pratiquent surtout pour la production de phénomènes exigeant l'obscurité, sont bientôt démasquées par les spirites attentifs, défiants et clairvoyants et ne peuvent tromper que les novices inexperts.

D. De quelle utilité sont les faits surprenants de la médiumnité à effets physiques?

R. Des Esprits, qui les produisent nous ont dit, qu'ils servaient à nous démontrer leur présence et leur action sur les fluides ou la matière; à nous convaincre qu'ils n'étaient pas morts, comme nous l'avions faussement supposé; à attirer puissamment notre attention pour nous amener à la découverte des hautes vérités morales.

Ces manifestations *matérielles* ont aussi pour résultat de combattre, sur son propre terrain, le matérialisme, si pernicieux pour nos sociétés, qu'il démoraliserait et désorganiserait, par un accroissement de l'égoïsme, qui est déjà le défaut capital de notre humanité.

CHAPITRE XI.

Utilité des Communications.

D. Les communications avec les Esprits peuvent-elles nous procurer de l'avancement dans les sciences et les arts?

R. Il serait déraisonnable de croire que les Esprits puissent nous élever sans transition au sommet des sciences, sans aucun travail ni mérite de notre part et en transgression à la loi du travail et du progrès. Néanmoins ils sont souvent nos conseillers et nos aides dans les arts, les sciences et la littérature, par des inspirations. Combien de fois le musicien compositeur, le poëte, etc., n'éprouvent-ils pas ces moments d'inspiration ou de communication par la pensée? N'entendons-nous pas dire : « en cette circonstance j'ai été bien inspiré ! »

D. Que signifient l'infériorité, la vulgarité, la frivolité de plusieurs de ces communications, comme nous nous en apercevons souvent?

R. Nous n'en sommes pas étonnés, si nous ne perdons pas de vue que le monde des Esprits est composé de notre humanité, avec ses variétés infinies d'intelligence et de moralité. Les communications reflètent l'élévation ou la bassesse de l'Esprit qui se manifeste, son degré de savoir ou d'ignorance, de vice ou de vertu. Les Esprits inférieurs, comme chez nous, incarnés de la terre, constituent la grande majorité. Et, comme les expériences de chaque jour nous le font reconnaître, ce sont ces Esprits inférieurs qui se communiquent le

plus fréquemment. Et il y en a parmi eux qui, pour se faire valoir, dans les communications qu'ils nous donnent, ne se font point scrupule de s'affubler des noms les plus illustres et les plus vénérés.

D. Si, dans ces communications, nous sommes sujets à des déceptions, de quelle utilité sont-elles ? quels enseignements fructueux en recevons-nous ?

R. Il ne faut demander au Spiritisme que ce qu'il peut donner ; ces communications nous font connaître tout un monde, le monde des Esprits.

Elles nous initient aux mystères d'outre-tombe.

Elles nous font comprendre et voir, en quelque sorte, la vie future, les peines et jouissances qui nous attendent, selon nos mérites.

Elles viennent confirmer la doctrine du Christ.

Elles ramènent au spiritualisme ceux qui ne voyaient en l'homme qu'une machine organisée.

Elles nous montrent les inévitables effets d'une vie désordonnée.

Elles détournent puissamment du mal, en ne laissant plus de vague sur l'avenir, qui ne se réduit plus à une simple hypothèse, mais qui devient une vérité, que l'on comprend, que l'on s'explique quand on *voit* et *entend* ceux qui nous ont quittés se lamenter sur le mal qu'ils ont fait sur la terre ou se féliciter du bien qu'ils ont opéré.

Elles nous révèlent une des puissances de la nature inconnue ou incomprise jusqu'ici, mais que l'observation nous démontre être dans l'ordre des choses.

Elles viennent redresser les fausses notions du surnaturel et du miraculeux.

Elles viennent détruire le fanatisme, en faisant appel à la raison et au bon sens.

Elles servent de bases à une religion rationnelle qui, *pour la première fois*, est fondée sur des certitudes et qui, par conséquent, doit réunir toute notre humanité en un même sentiment religieux, en une fraternité universelle, sans distinction de nationalité et établir un ordre moral universel dans toute la société humaine.

Elles nous offrent, au moment douloureux de la mort corporelle d'une personne chérie, l'immense consolation de ne voir, dans cette séparation, qu'une absence momentanée, de savoir que les liens d'une tendre affection ne sont nullement rompus et elles nous prouvent que nous pouvons encore entretenir des rapports avec ces êtres bien-aimés.

Elles nous démontrent la trompeuse insanité du suicide.

En nous enseignant la cause de nos maux temporaires, les moyens de réhabilitation pour nos fautes, le but de suprême félicité que nous devons atteindre, elles nous donnent la résignation *motivée* et la plus puissante consolation dans nos adversités.

Elles nous démontrent la permanence de l'âme humaine et la justice des corrections providentielles.

En réduisant à néant l'enfer et son infructueuse perpétuité de cruelle vengeance, sacrilège invention des religions dogmatiques, elles purifient notre amour pour le Créateur et le dégagent de la terreur prédominante dont elles l'ont entouré.

D. La croyance au Spiritisme est-elle indispensable au progrès dans la voie du bonheur suprême?

R. Le Spiritisme, qui n'*impose* aucune croyance, facilite puissamment les moyens de progrès, en nous *démontrant* les vérités fondamentales, antérieurement exposées à des doutes et à des théories plus ou moins erronées et dangereuses.

Mais l'homme, vraiment vertueux, peut progresser, n'importe dans quelle religion, pourvu qu'il mette en pratique la maxime du Spiritisme « *Hors la charité point de salut* ».

D. Comment comprenez-vous la charité?

R. Bienveillance pour tout le monde, bienfaisance pour toute indigence, indulgence pour les défauts d'autrui, pardon des injures.— Elle ne se réduit pas à la simple aumône.

CHAPITRE XII.

La Révélation.

D. Qu'est-ce que la révélation?

R. C'est l'intervention du secours de Dieu dans l'éducation de ses humanités.

D. Quelles raisons avons-nous de croire à la révélation ?

R. En examinant la vie générale, nous voyons qu'il n'y a pas de créature abandonnée. La Providence pourvoit à la conservation et au développement de tous. La faiblesse du premier âge est surtout protégée. De quelle force d'attraction est douée cette débile créature pour appeler sur elle tant d'attentions prévoyantes et d'anxieuses affections!

Peut-on croire que la loi providentielle, qui dirige la création universelle et qui est si prévoyante et si attractive de soins conservateurs sur l'individu naissant, ne veille pas sur l'espèce naissante? Une humanité qui commence a toute l'ignorance, toute la faiblesse, toutes les fougues inconscientes, tous les appétits désordonnés du premier âge. L'amour divin, qui l'a fait naître, doit la guider dans sa marche incertaine et lui révéler les vérités primordiales.

D. Ainsi Dieu intervient à certaines époques de décadence morale de l'humanité?

R. Dieu a créé les différentes entités pour leur bonheur, pour les rapprocher de Lui; Il ne les abandonne pas sans secours à leur dangereuse liberté; Il les attire sans cesse à Lui. A chaque besoin des créatures, Dieu répond par un nouveau secours. Il fortifie la liberté par la grâce, sans détruire pour cela le mérite.

D. A quelles époques de chaque peuple la révélation survient-elle?

R. La révélation de Dieu, par une éternelle condescendance, s'approprie à l'état des esprits chez chaque peuple. Toutes les fois que notre

humanité a besoin d'une intervention supérieure, Dieu, qui veille sur elle, la lui accorde. La parole éducatrice s'adresse à l'homme dans ses développements progressifs, elle s'accommode à l'intelligence plus ou moins avancée des auditeurs et, par cela même, elle est susceptible de transformations, d'explications nouvelles : elle ne peut jamais placer la vérité absolue dans le relatif.

D. La liberté pourrait-elle devenir tellement excessive qu'elle entraverait la loi du progrès?

R. Oui, car la liberté engendre, lorsqu'on en abuse,le désordre moral ; mais là, où le péché abonde, la grâce sera surabondante, et cette intervention sert, dans les grandes crises, à remettre l'humanité sur son chemin.

D. Quelles sont ces grandes crises?

R. L'esprit humain doit démolir avant de construire. Ces époques de démolition sont des crises, des combats entre les esprits en progrès et les retardataires, qui se nomment aujourd'hui conservateurs. — L'histoire nous a fait assister à ces crises lors de la chute du paganisme romain, à la venue du Christ, et à la chute de l'idolâtrie des Arabes,à la venue de Mohammed. — Et aux époques de ces crises, ne voyons-nous pas s'élever, du milieu des peuples,un génie, exceptionnellement supérieur et révélateur, ce que nous nommons un Messie (consacré, envoyé) qui leur apporte une doctrine, réformant des abus, et susceptible elle-même de nouveaux perfectionnements, en vertu de cette loi providentielle que *tout* doit marcher vers la perfection indéfinie.

D. Ces Messies sont donc appropriés à ce que chaque peuple peut comprendre à leur avénement?

R. Il est nécessaire qu'ils se conforment, afin d'être acceptés et compris, au degré d'avancement intellectuel. Ainsi le Christ, lorsqu'un des disciples l'interroge sur la réincarnation, s'abstient de leur donner une réponse trop décisive ; mais il leur promet la venue, après lui, de l'Esprit de Vérité qui éclaircira les doutes et redressera les opinions encore erronées.

D. D'où proviennent ces Messies, ces révélateurs?

R. Les religions orientales, le polythéisme païen et le christianisme moderne ont propagé la croyance que Dieu, fait homme, était venu instruire cette humanité ; le Zend-Avesta et la Bible juive n'admettent pas cette incarnation divine ; ils croient à des prophètes inspirés, auxquels Ormuzd et Jehovah communiquent leurs lois.

Mais alors on ne connaissait que l'humanité de ce globe et aujourd'hui la constitution des globes, qui nous entourent, est connue et implique la certitude que ces globes sont habités comme le nôtre. La solidarité physique qui les maintient dans l'unité est constatée et amène la sublime conception de la solidarité spirituelle qui relie toutes les âmes dans l'universelle vie.

D. Que résulte-t-il de ces notions?

R. Il en résulte que, pour élever notre humanité, la Providence s'est servie des humanités supérieures, comme elle se sert des hommes déjà développés, pour élever la jeunesse de l'homme. Des révélateurs sont descendus d'autres mondes, missionnaires de la fraternité universelle, remplissant parmi nous le devoir de charité.

Cette *hypothèse* de la solidarité des mondes, de l'aide réciproque que se prêtent les sociétés morales qui peuplent l'immensité, n'est-elle pas aussi grandiose, aussi touchante, aussi divine, et mille fois plus possible et acceptable que l'incarnation chrétienne ou l'incarnation personnelle de Dieu ?

D. Peut-on établir une comparaison entre les préceptes de morale enseignés par les précurseurs du Christ et la doctrine qu'il est venu nous révéler ?

R. La doctrine du Christ, plus complète, plus épurée, témoigne d'une mission divine qui surpasse toutes les révélations antérieures des éducateurs de l'humanité. Pour nous, c'est l'idéal de la plus haute perfection morale. C'est à juste titre que le Christ fut surnommé le logos, le verbe, *la parole*, c'est-à-dire la *parole de vérité* comme émanant de Dieu même.

D. L'histoire du passé nous représente les révélations faites aux peuples, comme appropriées à leur avancement intellectuel. Cette intervention divine a-t-elle cessé ?

R. Jetons d'abord un coup d'œil sur les sociétés qui sont au sommet de la civilisation et de la science. Que voyons-nous ? Un combat vif et parfois passionné contre les croyances de nos ancêtres ; une répulsion antipathique contre ces croyances, accusées de désacord avec la raison et la science. La conséquence immédiate a été le rejet en masse de toutes ces croyances, sans distinction des préceptes vrais et salutaires qu'elles contiennent : la réaction s'est élancée jusqu'à l'extrême limite de la démolition radicale : plus de Créateur, plus de justice divine, plus d'âme, plus de vie extra-terrestre ; l'homme n'est qu'un composé matériel ; la tombe l'engloutit en entier. — Les masses, qui reçoivent le reflet de cette réaction et qui n'étudient pas, se contentent du doute ou de l'indifférence, mais inclinent vers l'abolition des idées religieuses. Les clergés demeurent impuissants et journellement en perte, dans leur efforts conservateurs ; leurs fidèles (je ne compte pas les hypocrites et les intéressés par position) se réduisent, en grande majorité, aux troupeaux du sexe faible et des ignares campagnards. Il n'y a d'exception que pour quelques hommes bien intentionnés, mais à courte vue. — C'est exactement comme à la venue de la révélation du Christ : les dieux, chassés des centres intelligents, prirent leur dernier refuge chez les *pagani*, gens de villages, paysans, païens, et chez les vieilles femmes qui adoraient encore le *deus crepitus*.

Alors, comme aujourd'hui, des philosophes s'armèrent de la sape contre les superstitions. Quelques-uns de nos philosophes modernes, forcés de donner une explication à l'origine de tout ce qui existe

et rejetant, comme indigne de leur science, tout spiritualisme, ne purent trouver d'autre interprétation que dans le positivisme et le matérialisme, et l'homme-machine irresponsable sortit de leurs mains. Les méfaits n'ont d'autre frein que la crainte des punitions de la loi civile et quelques principes d'honneur exigés par les convenances de la position sociale.

D. La doctrine matérialiste ne pourrait-elle pas du moins garantir suffisamment la sécurité dans les relations sociales?

R. Il faut être bien aveugle pour ne pas apercevoir les conséquences d'une telle doctrine, nous qui voyons comment l'on cotoie le code pénal. Sera-t-il bien efficace, ce code, à la répression du faux témoignage, du parjure et de tout ce qui place l'homme entre sa conscience et son intérêt matériel? Punira-t-il l'homme-machine dépourvu de libre arbitre? — Et quel désarroi, quelle défiance dans les relations d'individu à individu, car nous jugeons de la confiance en l'homme, avec lequel nous entrons en relation, d'après ses principes, et les principes du matérialiste-positiviste ne doivent guère nous rassurer.

Déjà nous voyons une notable partie de notre jeunesse savourant avec délices les sophismes des auteurs qui enseignent cette pernicieuse doctrine, dont la conséquence logique, immédiate, est de s'ingénier à se procurer le plus possible de jouissances matérielles, évitant seulement avec soin le tort personnel qui pourrait en résulter. Puisque après cette vie terrestre il n'y a que le néant, il faudrait être bien inconséquent et peu judicieux pour ne pas en jouir dans toutes les limites du possible. — C'est le triomphe de l'égoïsme. — Et, dans l'adversité, le plus puissant encouragement au suicide.

D. Que résulte-t-il de ces considérations préliminaires et de cette menace de danger social, provenant de la prédominance de la sensualité brutale?

R. Que l'époque actuelle dénote une de ces crises profondes, précurseurs des grands enfantements : à la fin de l'ère païenne le même mal dévora l'humanité, mais Dieu n'abandonna pas ses enfants à leur rétrogradation vers l'abrutissement.

D. Pourrions-nous espérer, comme alors, une nouvelle intervention de la Providence?

R. L'obstination seule des préjugés et des intérêts lésés en dérobe les signes évidents. Le Christ en eut l'intuition; il l'annonça. Les jours de sa prédiction sont venus : l'*Esprit de vérité* vient nous expliquer, comme il l'a prédit, ce qu'il ne pouvait révéler (dévoiler) aux intelligences encore trop arriérées de son époque pour le comprendre.

Mais, de nos jours, les préceptes du Christ, falsifiés par de subtiles interprétations, opposées à l'esprit de sa doctrine de pardon, d'amour et d'humilité, ne pourraient plus être réintégrés, dans leur pureté morale primitive, par les seuls arguments s'adressant à la raison et à la conscience. Les paroles démonstratives du plus éloquent orateur échoueraient contre le roc du positivisme soi-disant scientifique.

La science moderne, éminemment matérialiste, exige des preuves *matérielles*: la vérité nouvelle, sans l'appui de ces preuves, demeurerait stérile.

La Providence y a pourvu : l'opposition aveugle, opiniâtre, ou intéressée, *confondue par les faits*, n'a d'autre recours que la négation avec refus d'examen.— Faible entrave! — Et la doctrine secourable marche, s'étend, se propage, avec une étonnante rapidité, chez tous les peuples capables de la comprendre.

Nous voyons aussi la science marcher en avant sans s'arrêter, sans réfléchir; sans le savoir elle cherche Dieu, même quand elle le nie; et, malgré ses négations, elle le trouvera.

CHAPITRE XIII.

LA PRIÈRE.

D. Quel est le but de la prière?

R. Premièrement, la prière est un acte d'adoration et de gratitude pour les bienfaits que le Créateur répand sur nous, en cette courte vie terrestre d'épreuves du libre arbitre, et pour le bonheur inappréciable qu'il nous réserve après cette vie et de la réalisation duquel nous avons acquis la certitude.

En second lieu, prier c'est implorer le pardon de nos fautes; donner un témoignage de repentir; recourir vers l'infinie puissance, dans notre sentiment de faiblesse et d'incapacité de conjurer, par des moyens humains, les souffrances qui nous affligent.

D. Quelles sont les conditions d'une bonne prière?

R. La prière doit être, en toute sincérité, un élan du cœur et une entière confiance en la clémente bonté du Créateur.

Le Christ en a clairement défini les conditions. Lorsque vous priez, dit-il, abstenez-vous de l'ostentation d'une mise en évidence et n'imitez pas les païens qui s'imaginent que c'est par la multitude des paroles qu'ils seront exaucés. (St MARC, ch. VI v. 24; St MAT., ch. VI v. 5 à 8.)

D. N'a-t-il pas prescrit une autre condition importante?

R. Oui, elle exige souvent de nous les plus sublimes, les plus difficiles efforts : c'est, avant la prière, le pardon de toute injure ; la purification de toute rancune.

Cette condition est d'un accomplissement tellement strict et rigoureux, que Jésus fait comprendre qu'il vaudrait mieux s'abstenir de la prière que d'y faillir.

L'oraison dominicale est la prière que les Esprits nous recommandent et mettent au premier rang, soit parce qu'elle vient de Jésus lui-même, soit parce que, malgré sa brièveté, elle renferme une profession de foi, un acte d'adoration et de soumission, la demande des choses nécessaires à la vie et le principe de la charité envers nos

semblables. Ce dernier principe est exprimé par ces paroles : « Pardonnez-nous nos offenses, *comme nous les pardonnons nous-mêmes* à ceux qui nous ont offensés. »

Il est évident que, *si avant de prononcer ces paroles*, notre pardon n'a pas été sincère, nous prononçons sur nous-mêmes notre propre condamnation. (S[t] Marc, ch. XI, v. 25 et 26, et surtout S[t] Mathieu, ch. V, v. 23-24 et ch. VI, v. 14-15.)

D. Quelle serait la valeur des prières que l'on fait réciter en payant et des prières récitées en une langue incomprise?

R. Celui qui les récite peut, plus ou moins consciencieusement, tâcher de mériter son salaire. La prière n'a d'efficacité que par la pensée et le sentiment qu'on y attache, ou ce n'est qu'une simple formule; et,si elle est récitée en une langue incomprise,elle ne peut toucher le cœur; ce n'est qu'un assemblage de mots qui ne disent rien à l'esprit; il est impossible d'attacher une pensée à ce que l'on ne comprend pas.

Si les prières achetées avaient une valeur, plus on est riche, plus on en pourrait faire réciter et plus on obtiendrait de mérites.Les plus ou moins disgraciés de la fortune, le grand nombre, seraient bien à plaindre.

D. La prière en commun est-elle préférable?

R. Si la prière se fait en commun, dans l'intention de donner un bon exemple ou d'augmenter la ferveur, par une communauté de pensées et de sentiments religieux, son mérite est incontestable. Mais l'adoration particulière n'est pas moins bonne, car chacun peut adorer Dieu en pensant à Lui; la véritable adoration est dans le cœur.

D. Y a-t-il du mérite à passer la vie dans la contemplation, le jeûne et la prière?

R. Non, car les hommes qui s'y adonnent,s'ils ne font pas de mal,sont inutiles et ne pas faire de bien est déjà un mal. Cette vie-là est toute personnelle et inutile à l'humanité.

D. Quelle peut être l'efficacité de la prière? Si tout s'enchaîne dans l'univers par des lois éternelles, nos vœux peuvent-ils faire que Dieu modifie ces lois?

R. Sans doute il y a des lois immuables, mais de là à croire que toutes les circonstances de la vie sont soumises à la fatalité, la distance est grande.

L'homme étant libre d'agir dans un sens ou dans un autre, ses actes ont pour lui des conséquences subordonnées à ce qu'il fait ou ne fait pas.En admettant que tout soit régi par des lois,la loi du repentir est que la prière du repentant soit suivie d'un adoucissement à sa peine; la prière du souffrant,une amélioration à sa souffrance.L'adoration a pour conséquence plus d'élévation du sens moral, plus de force de résistance contre les séductions des mauvais penchants, etc.

D. La prière nous est-elle recommandée par tous les Esprits ?

R. Elle nous est recommandée par tous les Esprits élevés ; elle appelle leur inspiration salutaire pour résister aux mauvaises pensées, dont l'exécution peut nous être funeste. Dans ce cas, ce n'est pas le mal qu'ils détournent, c'est nous-mêmes qu'ils détournent de la pensée qui peut causer le mal. — C'est ce que l'homme est toujours certain d'obtenir, s'il le demande avec ferveur ; c'est là où peuvent s'appliquer ces paroles : « Demandez et vous obtiendrez. »

La prière même réduite à cette proportion, n'aurait-elle pas un résultat immense !

Il était réservé au Spiritisme de nous prouver son action par la révélation des rapports qui existent entre le monde visible et le monde invisible.

D. La prière pour les morts peut-elle leur être efficace ?

R. Souvent, dans les réunions spirites, des Esprits souffrants viennent solliciter des prières. — Le principal effet de la prière est alors de faire naître ou d'encourager le repentir de l'Esprit souffrant. La durée de la souffrance est subordonnée à la sincérité et à l'intensité du repentir ; la peine dure autant que l'obstination dans le mal ; elle serait perpétuelle si l'obstination était perpétuelle ; elle est de courte durée si le repentir est prompt. Telle est la loi immuable et conforme à la bonté et à la justice de Dieu.

FIN.